

*Article 43 du Règlement*

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LE CABINET**

LA NOMINATION DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre):** Madame le Président, moi aussi je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné le programme d'échange de cadres supérieurs instauré par le ministre de l'Énergie, dont l'adjoint administratif est aussi payé par la société pétrolière d'État, je propose, appuyé par le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley):

Que ce programme original soit étendu au secteur privé, afin que le ministre de l'Industrie et du Commerce puisse obtenir un adjoint administratif de la société Chrysler Canada Ltée; le ministre des Communications, de Rogers Cablesystems Ltd.; le ministre des Pêcheries et des Océans, de la B.C. Packers Ltd.; le ministre des Finances, de la Banque royale du Canada; et le nouveau ministre d'État à l'autre endroit, des sociétés qui forment le cartel de l'uranium, de façon que, dans l'intérêt national, ces ministres puissent eux aussi obtenir des conseils objectifs et judicieux.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**VIA RAIL**

LA REMISE À L'ÉTUDE DE LA DÉCISION SUR LES RÉDUCTIONS DE SERVICE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin):** Madame le Président, étant donné que, lors d'un avatar antérieur, le ministre des Transports a été président de la Commission de l'unité canadienne et que les chemins de fer canadiens, qu'il veut maintenant démembrer sans consulter personne, ont été un des principaux facteurs d'unification du Canada, surtout en Colombie-Britannique, je propose, appuyé par le député de Prince George-Peace River (M. Oberle):

Que le ministre des Transports et le Cabinet remettent à l'étude leur décision sur les réductions de service de VIA Rail et qu'ils suivent les conseils des membres éminents de l'autre endroit.

**Mme le Président:** La motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LES ARTS**

LES RÉPERCUSSIONS DES TAXES FÉDÉRALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. John Bosley (Don Valley-Ouest):** Madame le Président, avec l'appui du député de Vancouver-Centre (M<sup>lle</sup> Carney), je propose:

Que le ministre des Finances soit chargé par la Chambre d'inclure dans son budget prochain la majorité au moins des recommandations que renferme le rapport Disney de 1977 sur les questions fiscales intéressant le monde des arts, afin que les artistes aient enfin lieu de croire que la survivance des arts au Canada importe à leur gouvernement.

**Mme le Président:** La motion obtient-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Français]

**L'INDUSTRIE**

ON DEMANDE QUE DES EMPLOIS SOIENT GARANTIS À LA GULF CANADA, DE SHAWINIGAN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion.

En 1977, alors que le député de Shawinigan était ministre du Commerce, son ministère avait accordé une subvention de 1.5 million de dollars à la société multinationale Gulf Canada afin qu'elle modernise son usine à Shawinigan, dans sa circonscription. Étant donné que l'entente se termine cette année, la Gulf Canada menace de vendre son usine sans garantie pour les 350 travailleurs. Je propose, appuyé par l'honorable député de Regina-Ouest (M. Benjamin):

Que des actions soient prises tout de suite par le gouvernement fédéral pour protéger ces emplois et que dans l'avenir le gouvernement fédéral obtienne des meilleures garanties pour ces subventions extraordinaires.

**Mme le Président:** La présentation d'une motion de ce genre exige le consentement unanime? Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.